

MARTYROLOGE

DE

LA PRESSE

Pour paraître prochainement,

DU MÊME AUTEUR :

PROMENADE

A TRAVERS LES RAYONS D'UNE BIBLIOTHÈQUE

Souvenirs politiques contemporains.

LETTRES FAMILIÈRES

AU SUFFRAGE UNIVERSEL

SUR

LE BUDGET DE L'ÉTAT.

À

MARTYROLOGE

DE

LA PRESSE

1789-1861

PAR A. GERMAIN.



PARIS

H. DUMINERAY, ÉDITEUR,

78, Rue Richelieu,

Et chez les principaux Libraires de Paris, de la France
et de l'Étranger.

1861

Droits de reproduction et de traduction réservés.

17-4409

À

UNE EXPLICATION.



« Que faire en un gîte, à moins que l'on n'y songe? » dit le fabuliste. Hé bien ! arrivé à cette automne de la vie voisine de l'hiver et retiré au gîte solitaire et domestique, quoi de mieux à faire, comme le lièvre de la fable, que de songer ? Je me suis donc pris, loin du bruit et du bouillonnement des passions humaines, à songer et à rassembler quelques souvenirs du passé pour les offrir aux hommes du présent, ils se rattachent à une partie intéressante de la grande histoire de notre pays : elle a sa noblesse et sa grandeur en ce qu'elle touche à l'honneur et à la moralité de la conscience, au développement de l'intelligence, à la

liberté de la pensée. L'histoire de la liberté de la presse, ce serait l'histoire des faits politiques, elle exigerait des proportions d'une grande étendue ; j'ai resserré le cadre et choisi le coin du tableau le plus triste, le plus douloureux, le récit des luttes, des combats, des misères, des infortunes des œuvres et des franchises de l'esprit.

C'est une simple étude, une simple monographie que j'ai esquissée au courant de la plume, sans prétention, avec beaucoup d'incorrections peut-être, je ne suis pas un académicien ; ce sont quelques traits saillants de nature à faire connaître les pénibles tribulations de la liberté de la presse. Si quelque défaut d'ordre ou de méthode, quelque confusion, se sont glissés dans le livre, le fond des choses, l'exactitude comme la vérité des faits n'en seront pas diminués et resteront avec toute l'autorité de leur caractère ; j'ai été sérieux dans le récit des choses historiques, je n'ai pas fui le trait mordant ou satirique quand il s'est offert sous ma plume ; j'ai été effrontément et largement plagiaire ; ceux à qui j'ai pris ou emprunté me le pardonneront, je n'aurais dit ni mieux ni aussi bien qu'eux. Quelque froide et monotone qu'en soit la matière, j'ai dû parler de législation et de jurisprudence, c'est que là est la pensée des gouvernements ; je n'ai pas voilé messenti-